

ier, etc. n'existerait pas. Et cependant nos magistrats qui paraissent comprendre dans tout ce qu'elle a d'élevé, la mission qui leur est confiée, devraient se hâter de faire examiner avec la plus grande attention les sources ou les rivières que l'on pourrait amener dans Lyon, en encourageant les hommes instruits(1) qui, dans ce travail, pourraient les aider de leurs lumières.

Que l'on ne se borne pas à étudier les eaux de Roye (2), que l'on visite aussi les sources qui coulent sur les flancs du Mont-D'or, et particulièrement celles qui s'échappent des montagnes du Forez et du Mont-Pila. Enfin, ne négligeons pas les eaux de nos fleuves, et voyons si, au moyen de puits épurateurs et avec de puissantes machines hydrauliques, mues par la vapeur ou par le courant du fleuve, il ne serait pas possible d'amener dans nos murs le liquide si nécessaire aux besoins journaliers. Que tous ces projets soient accompagnés de nivellements, de mètrés exacts et d'appréciations des dépenses, aussi juste que la nature de chaque genre de travail le permettra.

Après que tous les documents nécessaires auront été recueillis et discutés, il sera facile à nos édiles de reconnaître le meilleur projet, et d'ordonner immédiatement sa mise à exécution, sans avoir à redouter une mauvaise réussite, ou la crainte d'avoir entrepris un travail incomplet et dispendieux qu'il faudrait recommencer dans un avenir peu éloigné.

(1) M. Dupasquier, chimiste et médecin des plus distingués de notre ville, vient de publier un excellent ouvrage sur les sources de Roye et de Neuville. Dieu veuille que nous puissions un jour voir arriver ces eaux par un tunnel au bassin du Jardin des Plantes !

(2) M. Thiaffait, en 1854, proposa à l'académie de Lyon, d'amener les eaux de Roye et de Neuville. Il a reçu en récompense pour ce travail de ce corps savant, un prix de 1200 fr. Si ce projet s'exécute, c'est à lui qu'en reviendra le plus grand honneur, ainsi qu'aux académiciens de notre ville.